

# Le prof et les intervenants, parlons franchement...

**Pour Michel Barrios, c'est très simple : il est maître à bord de sa classe, même si les séquences se préparent en coopération avec l'intervenant.**

J'ai la chance de travailler depuis de nombreuses années avec un intervenant EPS qui a « épousé » ma pédagogie. Il est très impliqué dans le travail, par sa technique et son apport de matériel, mais il ne lui viendrait pas à l'idée de contrer mes objectifs pédagogiques. Il lui arrive par contre d'insuffler un autre air sur ma chanson, nous en discutons très vite et nous sommes d'accord avant de commencer le travail. Toujours. C'est parfois lui qui impulse une direction, c'est parfois moi. Mais nous chantons toujours ensemble, en EPS. Il est une chose inadmissible, et que je n'ai jamais admise, ce sont les abus de pouvoir des intervenants. Qu'ils soient EPS ou de langue, d'art plastique ou d'autre chose... L'envahissement m'est insupportable.

Nos séances d'EPS ont été préparées à la rentrée, et puis dans les réunions périodiques les limites ont été posées, la régulation s'est faite naturellement. Il est technicien, je suis pédagogue. Et le tandem marche très bien. J'ai connu des intervenants plus rigides, qui avaient du mal à entrer dans mes objectifs plus pédagogiques que sportifs. L'affrontement a toujours tourné à mon avantage. Parce qu'il ne peut pas en être autrement. Pour le dire crûment, je suis patron de ma façon de faire.

Tous les instits sont maîtres de leur pédagogie. Ceux qui se laissent « envahir » le font par ignorance, par négligence ou par manque de personnalité...

Un intervenant peut être le pousse-au-crime de la démission, quand on démissionne au quotidien... Mais quand on n'a pas envie de démissionner, il n'y a pas de sévère engueulade qui tienne. Il n'y a pas d'engueulade du tout. Un intervenant, ça intervient, c'est à dire que ça s'insère dans une structure existante. Ou bien il s'adapte à ce que l'instit a mis en place, ou bien il n'intervient pas. L'alternative est simple.

**L'instit est obligatoire en classe, mais pas l'intervenant.**

L'intervenant en sport, en langue, ou en informatique est un « plus ». Rien qu'un « plus ». Ce n'est pas le dénigrer que de dire ça. C'est juste remettre les choses à leur place. Autant j'ai besoin de mon intervenant actuel, qui a su s'intégrer, autant je n'ai aucune honte à en avoir viré certains par le passé. Je trouve que la marge de manœuvre des instits se rétrécit comme peau de chagrin, par les temps qui courent. Il est pourtant un pilier qui reste notre force : nous sommes responsables pédagogiques de notre classe.

C'est déjà difficile à assumer. L'intervenant doit agir dans la ligne de conduite de l'instit. En n'importe quelle discipline.

S'il y a problème, ce n'est pas en faveur de l'enseignant :

- soit il n'a pas une ligne de conduite bien définie (il ne sait pas le pourquoi et le comment) ;
- soit il est dépassé (l'intervenant, c'est une deuxième autorité ;
- soit il est mal formé (c'est quoi, l'EPS en primaire ?) ;
- soit il est immature (j'aime bien la division euclidienne et la poésie du XIX<sup>e</sup> siècle, mais il me faut un intervenant en théâtre, en conte, en sport, en anglais, en environnement, et en « main à la pâte ».)

On n'est pas loin du discours dominant d'aujourd'hui : la **spécialisation**. Singer ce qui se fait au collège, plutôt que réformer le collège. A l'école primaire, l'intervenant est déjà un spécialiste, comme l'est un prof d'EPS, de SVT ou de langues. On commence à faire très tôt des tranches d'enfant, pour mieux en faire plus tard des tranches de travailleur-consommateur.

**Michel Barrios, GD 31**

Ecole publique 31260 Montsaunès